



Centre d'exposition en arts visuels, Granby

Petit Boréart 2016-2017

Appel de dossier

Pour exposer au Petit Boréart, l'artiste doit être membre et payer sa cotisation annuelle de 46\$ et remplir le formulaire d'inscription. **L'inscription se fait en tout temps.** Les artistes sélectionnés recevront les services d'installation et d'accueil pendant les heures d'ouverture. Visitez le www.boreart.org pour vous procurer les formulaires et les plans de la salle.

Critères d'admission

- Les œuvres doivent être à vendre et Boréart perçoit 20% de commission pour chaque vente ;
- L'artiste doit fournir une liste complète des œuvres exposées et Boréart prépare les cartels ;
- L'artiste exposant dans le Petit Boréart ne fait pas de vernissage ;
- De préférence, l'artiste dépose un catalogue et un livre de commentaire lors de l'exposition ;

Nom

Adresse

No

Rue

Appartement

Ville

Code postal

Téléphone

Adresse courriel

Mois souhaité

Faire parvenir votre dossier à l'adresse suivante :

EXPOSITION
Petit Boréart 2016-2017
a/s Catherine Trudeau
279, rue Principale, bureau 200
Granby (Qc) J2G 2W1

450 361-6081